



Vente d'un bien immobilier entre 2 propriétaires

Par **Nabema**, le **20/12/2016** à **00:14**

Bonjour,
Nous sommes 2 amies qui avons acquis un appartement en commun il y a 25 ans environ et que nous occupons encore à l'heure actuelle.
Aujourd'hui, je voudrais vendre cet appartement mais ma copropriétaire s'y refuse catégoriquement.
Peut-elle juridiquement m'en empêcher et si "non" que dois-je faire ou existe-t-il un organisme qui me rachèterait ma part ?
Merci d'avance pour votre aide.
Bonne soirée.
Nabema

Par **Lago**, le **20/12/2016** à **08:01**

Bonjour,
Votre amie peut tout à fait refuser de vendre "à l'amiable".
En revanche, le code civil vous donne, à vous, le droit de ne pas rester dans l'indivision.
Si pas d'accord possible avec votre co-indivisaire (et non copropriétaire), il va vous falloir saisir le TGI pour obtenir cette vente.

Par **Nabema**, le **20/12/2016** à **16:04**

Bonjour Lago,
Merci de m'avoir répondu.
Comment sortir d'une indivision ? Ca serait l'idéal de vendre ma part mais à qui et comment ?
Nabema

Par **morobar**, le **20/12/2016** à **16:48**

Bjr,
Pour sortir d'une indivision dans la situation que vous exposez:
* prendre un avocat
* saisir le TGI
* attendre 2 ou 3 ans
* fixer un prix pour la vente aux enchères publiques.